

**DEL 26-027**

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRÉ L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	NOMBRE DE CONSEILLERS
Le 01 avril 2026	En exercice : 27
DATE D’AFFICHAGE	Présents : 25
Le 01 avril 2026	Votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur JUIGNÉ Mickaël, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

JUIGNÉ Mickaël ; LAUTRU Sylvie ; CHEVALIER Marie ; DELISLE Jérôme ; BLONZ Annie, LE ROUX André ; HARICOT Diane ; PARISOT Gaël ; OWCZAREK Aube Catherine ; LAUTRU Julien ; CHÉENNE Sabine ; DAVOY Paul ; LEPERDRIEL Flavie ; LEROI Thomas ; CHEVALIER Marlyne ; BARDONNAUD Mélanie ; MUCHERY Bertrand ; REIGNIER Sophie ; RUEZ Emmanuel ; FLEURY Damienne ; GUYON Jean-Philippe ; PIRA Fanny ; CASTILLON Pierre ; POIRIER Christian ; BOCQUENET Mélanie

EXCUSÉS : Louis MASSARD (pouvoir à Annie BLONZ), Damien GENTILHOMME (pouvoir à Mélanie BARDONNAUD)

ABSENTS :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Objet : Désignation d'un conseiller chargé des questions de défense*Rapporteur : Mickaël JUIGNÉ*

La professionnalisation des armées et la suspension de la conscription ont conduit en 2002, à la demande de Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des Anciens Combattants à reformuler les liens entre la société française et sa défense et à instaurer au sein de chaque conseil municipal, une fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Ce conseiller est l'interlocuteur privilégié du Délégué Militaire Départemental.

Il reçoit la documentation légale sur le thème de la Défense.

Il est proposé de désigner un conseiller municipal chargé des questions de défense à main levée.

Candidature présentée en séance : Gaël PARISOT

Au vu de cette candidature, et après un vote à main levée, le conseil municipal approuve la désignation de M. Gaël PARISOT.

VOTANTS : 27**POUR : 27****CONTRE : 0****ABSTENTION : 0**

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 08 avril 2026

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Secrétaire de séance

Jérôme DELISLE

Monsieur Le Maire,

Mickaël JUIGNÉ

